La précarité n’a pas sa place à la Bpi

Les agent-e-s du ministère de la Culture connaissent depuis des années de graves problèmes de précarité, corollaire du sous-effectif qui est la conséquence des politiques de suppression massive d’emplois. Même si les organisations syndicales et les personnels ont pu, après des années de lutte, régler certaines des situations de précarité qui existaient et gagner des améliorations pour de nombreux-ses contractuel-les, des cas problématiques demeurent.

Un exemple criant du recours abusif aux emplois précaires au sein du ministère de la Culture est le cas de la Bibliothèque publique d’information (Bpi) à Paris, établissement public qui recrute régulièrement des précaires sous contrats à durée déterminée de six mois, non-renouvelables, pour travailler entre 50 et 75 heures par mois, pour un salaire de 450 à 600 euros, alors que ces agent-es remplissent des besoins permanents et devraient donc être en Contrats à Durée Indéterminée. De plus, ces précaires sont victimes de difficultés par rapport aux droits à la formation, aux congés payés, aux arrêts-maladies, au remboursement des titres de transport, etc…

La situation de ces précaires était déjà difficile avant la crise sanitaire et sociale, mais elle est devenue désormais impossible. En effet, ces précaires qui ont vu leurs contrats prolongés juste de quelques mois pour assurer la réouverture dans des conditions très compliquées de la Bpi au public, se retrouvant en première ligne face au risque de contamination par le COVID, arrivent maintenant en fin de contrats le 15 septembre et sont en fait jeté-e-s comme du personnel kleenex.

La direction de la Bpi ne leur propose aucune solution pour au moins prolonger leurs contrats et donc les protéger en pleine crise économique et sanitaire. Elle ne leur offre comme perspective que le chômage, avec des indemnités de misère pendant quelques mois. C'est totalement inacceptable et inhumain dans la période actuelle, d'autant plus qu'ils et elles vont être tout de suite remplacé par d'autres précaires pris sur les mêmes postes et sur le même type de contrat, car les besoins sont toujours là.

Pour dénoncer cette situation de précarité, pour exiger la stabilisation immédiate des précaires qui sont sur des besoins permanents, en particulier ceux et celles en fin de contrats, puis leur passage en CDI et l'augmentation de leurs quotités horaires, pour l'ouverture de concours de titulaires, l'intersyndicale CGT-FSU-SUD-UNSA du ministère de la Culture a saisi la ministre, madame Roselyne Bachelot-Narquin, tout comme nous avions saisi son prédécesseur. Nous n'avons pour l'instant reçu aucune réponse de sa part. Un silence du ministère de la Culture sur la situation de grave précarité à la Bpi ne serait pas acceptable. La ministre doit prendre ses responsabilités en intervenant très vite afin de faire appliquer les règles qui permettent de stabiliser ces précaires et de leurs accorder les mêmes droits qu'aux autres agent-e-s du ministère.

Face à cette situation urgente et grave, les agent-es précaires de la Bpi, soutenu-es par leurs collègues titulaires, ont décidé de faire grève le JEUDI 10/09 pour exiger la prolongation immédiate de leurs contrats ! Nous les soutenons et sommes à leurs côtés pour que leurs revendications aboutissent le plus vite!

La précarité à la Bpi doit maintenant cesser !

Prolongation des contrats immédiatement !